

**ROYAUME DU MAROC**

\*\*\*\*\*

**SERVICE DU CHEF DU GOUVERNEMENT**

\*\*\*\*\*

**CAISSE DE COMPENSATION**

\*\*\*\*\*

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**

**N° 07/2015**

Le 07/09/2015 à 10 heures, il sera procédé au siège de la Caisse de Compensation, sise 49 bis Rue Patrice Lumumba à Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres n° 7/2015 sur offres des prix ayant pour objet : Achats de matériels informatiques en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement contre récépissé auprès du bureau d'ordre de la Caisse de Compensation 49, bis Rue Patrice Lumumba, Rabat, Tél : 05 37 76 06 06 - Fax : 0537 76 50 91, ou téléchargé sur le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ou sur le portail de la Caisse de Compensation [www.cc.gov.ma](http://www.cc.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de mille sept cent (1.700) dirhams.  
Le coût estimatif est de : **Soixante six mille neuf cent soixante dirhams, 00 cts (66.960,00 DH) toutes taxes comprises.**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes à l'article 10 du règlement de la consultation.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Caisse de Compensation, rue PATRICE LUMUMBA, Rabat.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité, rue PATRICE LUMUMBA, Rabat.
- Soit les remettre, séance tenante, au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les concurrents sont tenus de déposer au bureau d'ordre de la Caisse de Compensation, sise 49 bis Rue Patrice Lumumba à Rabat, les prospectus, notices ou documents techniques au plus tard le jour ouvrable précédent la date fixée pour la séance d'ouverture des plis, avant 15h.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N.B : tout document fourni sous forme de copie doit être certifié conforme à l'original.

